

La Division de la destruction des mauvaises herbes dirige les initiatives de 18 circonscriptions municipales de lutte contre les mauvaises herbes, comprenant 70 municipalités rurales engagées dans l'éradication des mauvaises herbes profondément enracinées, persistantes et vivaces; surveille les démonstrations pratiques de lutte contre les mauvaises herbes; étudie les problèmes créés par les mauvaises herbes; fait des relevés et prépare de la documentation, des causeries radiophoniques, des articles, des photographies et des spécimens de mauvaises herbes, etc.

La Division des services de coopération s'occupe de l'immatriculation et de la surveillance des coopératives et des syndicats de crédit et applique les lois pertinentes. En outre, elle recueille et établit des statistiques sur la coopération dans la province.

Le Laboratoire vétérinaire maintient un laboratoire de diagnostic auquel peuvent s'adresser vétérinaires et éleveurs.

Saskatchewan.—Voici comment est organisé le ministère de l'Agriculture:

L'Administration s'occupe des dossiers du personnel et de la comptabilité. Elle recueille des renseignements sur l'état et le rendement des cultures, ainsi que sur la commercialisation et les prix des récoltes et publie un bulletin quotidien de renseignements agricoles diffusé à la radio par sept postes privés.

Le Service des représentants agricoles compte un personnel itinérant de 37 représentants, quatre surveillants régionaux et des spécialistes en gestion agricole et en moyens optiques de formation. Le Service fournit un personnel de propagande à toutes les divisions du ministère ainsi qu'aux autres organismes qui participent au programme d'extension de la coopération agricole. Les représentants agricoles prennent une part active aux services agricoles fédéraux, provinciaux et universitaires. Le Service collabore avec le ministère fédéral du Travail et le Service national de placement pour diriger les migrations annuelles d'ouvriers agricoles. Les représentants agricoles travaillent par l'intermédiaire de comités de conservation et d'amélioration agricoles dans toutes les municipalités rurales et dans les régions non organisées afin de fournir aux cultivateurs des renseignements scientifiques et pratiques. Des comités étudient les problèmes régionaux et prennent l'initiative de programmes d'amélioration. Le ministère, en vertu d'un programme d'assistance, acquitte la moitié du coût des entreprises de mise en valeur collectives locales.

La Division de l'industrie animale comprend quatre sections: la Section de l'industrie laitière administre les programmes d'amélioration des troupeaux laitiers et aide les producteurs de bétail en matière de production et d'administration, inspecte et patente les établissements de laitages et les établissements frigorifiques compartimentés et applique la législation sur ces établissements et sur la margarine; la Section du bétail encourage l'emploi de bons animaux de reproduction en établissant des zones de reproducteurs de race pure et en aidant à l'achat et à la distribution d'étalons, de taureaux, de verrats et de béliers; elle enregistre les marques, patente les marchands de bestiaux et leurs agents et encourage les programmes de destruction des insectes nuisibles, d'alimentation et d'élevage; la Section de l'aviculture maintient des services d'épreuve du menu bétail et de classement des dindons, administre un programme d'incubation, patente les marchands de produits avicoles et les acheteurs de volailles ainsi que les couvoirs et agents de couvoirs; elle appuie les expositions et les journées avicoles et favorise par d'autres moyens l'amélioration de la basse-cour; la Section de la médecine vétérinaire accorde des bourses aux étudiants en médecine vétérinaire, dirige des programmes d'épreuve et de vaccination, et de concert avec les fonctionnaires fédéraux et les vétérinaires locaux, aide à la prévention et à la répression des maladies.

La Division de la conservation et du développement s'occupe des travaux de génie, des programmes d'irrigation exécutés habituellement en collaboration avec le gouvernement fédéral ainsi que des travaux et entreprises de drainage; la remise en valeur de terrains par le drainage, l'amélioration des terres mal ou peu utilisées et l'aménagement de pâturages collectifs provinciaux relèvent aussi de la Division; elle applique la loi sur la machinerie agricole et fournit une aide technique aux régions de conservation et de mise en valeur, aux circonscriptions d'usagers d'eau et aux circonscriptions d'irrigation en ce qui concerne les entreprises de régularisation des eaux.